

**SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL LANDAIS****N° 12****Objet : Demande de subventions – contrats Natura 2000**

Le 2 février 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Mimizan, Salle Maurice Martin sous la présidence de Mme Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte

**Etaient présents :**Représentant le Département des Landes :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Damien DELAVOIE

Représentant les communes du Littoral :

- M. Patrick FRAGNEAU (Commune de Gastes)
- Mme Nadine DURU (Commune d'Ondres)
- M. Gérard BERNARD (Commune de Seignosse)
- M. Michel VILLEGER (Commune de Soorts-Hossegor)
- M. Daniel PUJOS (Commune de Mimizan)
- Mme Monique LAGOUETTE (Commune de Saint-Julien-en-Born)
- M. Philippe TARSOL (Commune de Vieille-Saint-Girons)

Représentant la Communauté de communes Côte Landes Nature :

- Mme Monique LAGOUETTE

**Avaient donné procuration :**

- Mme Eva BELIN à M. Damien DELAVOIE
- M. Marc MABILLET à Mme Nadine DURU
- M. Gilles DUCOUT à Mme Monique LAGOUETTE
- Mme Sophie WEBER à M. Daniel PUJOS

**Etaient excusés :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Ghislain COLMAGRO (Commune de Biscarrosse)
- Mme Françoise AGIER (Commune de Capbreton)
- Mme Véronique BREVET (Commune de Labenne)
- M. Christian BOIREAU (Commune de Messanges)
- M. François GUILLOMET (Commune de Moliets-et-Maâ)
- M. Bernard COMET (Commune de Sainte Eulalie en Born)
- Mme Frédérique CHARPENEL (Commune de Soustons)
- M. Thomas ESPIL (Commune de Vieux-Boucau)
- M. Gérard NAPIAS (Communauté de Communes Côte Landes Nature)
- M. Romain BRUNET (Communauté de Communes Côte Landes Nature)
- M. Jean WATIER (Commune de Lit-et-Mixe)

.../...



### Assistaient également à la réunion :

- M. Jérôme BIREPINTÉ, Suppléant de la Commune de Seignosse
- Mme Nathalie BERNET, Directrice de l'Office Intercommunal du Tourisme de Mimizan
- M. Cyrille GAYER, Chargé de mission littoral, Commune de Capbreton
- Pour le Conseil départemental :
  - M. Jean-François MOZAS, M. Andoni ZUAZO, M. Nicolas MENGIN, M. Cyrille LE GALL, Direction de l'Environnement
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

\* \* \*  
\*

### Le Comité Syndical,

VU les statuts du Syndicat Mixte en vigueur,

CONSIDERANT que, dans le cadre du marché public de nettoyage différencié du littoral landais, neuf lots portent sur des prestations de nettoyage manuel sur les sites de Biscarrosse (lot n° 2), Mimizan (lot n° 3), Courant de Contis amont (lot n° 4), Courant de Contis et Lit-et-Mixe (lot n° 5), Moliet-et-Maâ (lot n° 6), Courant d'Huchet (lot n° 7), Seignosse (lot n° 8), Capbreton (lot n° 9) et Tarnos (lot n° 10), dont certains sont situés en tout ou partie au sein de sites Natura 2000,

CONSIDERANT que les sites de Moliet-et-Maâ (lot n° 6), du Courant d'Huchet (lot n° 7) et de Tarnos (lot n° 10) sont éligibles à l'obtention d'une participation financière de l'Europe et de l'Etat à travers la signature d'un contrat Natura 2000 pour la période 2024 à 2026 au regard des enjeux environnementaux identifiés (gravelot à collier interrompu pour les sites de Moliet-et-Maâ et du Courant d'Huchet, flore protégée dont notamment l'Euphorbe peplis pour le site de Tarnos) et de la mention d'une action de nettoyage manuel sélectif dans les Documents d'Objectifs (DOCOB) de ces sites,

CONSIDERANT qu'il y a lieu par conséquent de solliciter ces cofinancements suivant le plan de financement ci-dessous :

- Union Européenne (FEADER) 40 %
- Etat (Natura 2000) 40 %
- Syndicat Mixte du Littoral Landais 20 %

VU le rapport de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés du collège « nettoyage du Littoral Landais »,

### D E C I D E :

- d'approuver les plans de financement prévisionnels pour le nettoyage manuel sélectif des sites de Moliet-et-Maâ, du Courant d'Huchet et de Tarnos sur la période 2024 à 2026, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération,
- d'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte à déposer la candidature du Syndicat Mixte du Littoral Landais dans le cadre du prochain Appel à projets « Natura 2000 » qui sera lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine,
- et d'autoriser la Présidente à solliciter les co-financements de l'Union Européenne et de l'Etat via des contrats Natura 2000 et à signer tout document à intervenir dans ce cadre.

Signé électroniquement par : Sandra TOLLIS  
Date de signature : 22/02/2024  
Qualité : PRESIDENTE SMLL



## Nettoyage différencié du littoral landais

Période 2024-2026

### Plans de financement prévisionnels par lot

N° Lot	Intitulé lot	Estimation TTC/an	Union Européenne (FEADER)			Etat (Natura 2000)			Syndicat Mixte du Littoral Landais		
			%	Montant par an	Montant 2024-2026	%	Montant par an	Montant 2024-2026	%	Montant par an	Montant 2024-2026
6	Nettoyage manuel - Site de Moliets-et-Maâ	15 500 €	40	6 200 €	18 600 €	40	6 200 €	18 600 €	20	3 100 €	9 300 €
7	Nettoyage manuel - Site du Courant Huchet	12 000 €		4 800 €	14 400 €		4 800 €	14 400 €		2 400 €	7 200 €
10	Nettoyage manuel - Site de Tarnos	18 500 €		7 400 €	22 200 €		7 400 €	22 200 €		3 700 €	11 100 €
TOTAL		46 000 €		18 400 €	55 200 €		18 400 €	55 200 €		9 200 €	27 600 €